



Conseiller en commerce international (H/F/X)

Entrepreneuriat - Management

Chef d'entreprise

Durée

2 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui

Le monde des affaires et du commerce vous intéresse ? Vous avez l'habitude de suivre les marchés et les tendances économiques ? Vous rêvez d'import et d'export ? Alors pourquoi ne pas devenir Conseiller en commerce international !

Le Conseiller en commerce international conseille les sociétés sur les démarches, les assurances, les formalités administratives et douanières qui touchent au transport international des marchandises. Le conseiller travaille dans différents domaines tels que la finance, le droit, le commerce, les transports,...

Au cours de cette formation de Chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de **Conseiller en commerce international** :

Définir les choix stratégiques à l'International : le conseiller en commerce international apprend à se positionner et à évaluer les meilleurs choix pour ses opérations commerciales à l'international.

Détermine une stratégie à l'exportation (investissements supplémentaires, plan marketing) : tenant compte des objectifs prioritaires de développement et de diversification réaliste de nouveaux débouchés pour l'entreprise.



Récolter et exploiter les informations nécessaires et utiles pour les marchés cibles: il évalue le niveau économique et de risques d'un pays, d'une région par rapport à d'autres (approche multicritères, PNB, niveau de la concurrence locale et internationale, pratiques des consommateurs, environnement socio-économique...), il consulte les organismes supports d'aide à l'exportation et à l'importation dans et en dehors de l'Espace Economique européen

Recenser les accords internationaux, les accords préférentiels de libre-échange: il recherche les sites internet proactifs et s'approprie le sens de documents standards usuels et de leurs interprétations.

Prospecter les marchés internationaux et évaluer leurs potentialités prioritaires adaptées à l'entreprise: il définit le prix et les conditions de livraison optimales, le cadre de transactions internationales bien précises, les Incoterms les plus adéquats. Elaborer des offres et répondre aux appels d'offre internationaux. Le conseil en commerce international appréhende la manière optimale de distribuer ses produits ou services sur un marché ciblé tenant compte des usages locaux (circuit et mode de distribution, choix des intermédiaires, des agents, succursales...).

Alors si vous avez des envies d'expansion quant à votre avenir professionnel, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation afin de vous y inscrire.

La pratique en entreprise est recommandée dans cette formation via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 80% de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérés.

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+>) en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion>) lié au statut de demandeur d'emploi/chômeur.



Débouché(s) métier(s)

Conseiller indépendant / Conseillère indépendante en commerce international

Consultant indépendant / Consultante indépendante

Employé / Employée dans une entreprise d'import-export

Employé / Employée dans une entreprise, une administration orientée vers le développement international

Débouché(s) future(s) formation(s)

Déclarant en douane (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/logistique-declarant-en-douane-hfx>)

Conseiller financier (<https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/conseiller-financier>)

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Contact client Travail en équipe ou en autonomie

Travail au bureau et sur le terrain

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

L'exercice de ce métier peut exiger des déplacements à l'étranger et requiert une connaissance courante de l'anglais des affaires.



Programme

1ère année :

- X25/5 Eléments de droit (20h)
- X25/5 Séminaires d'étude pratique à l'exportation (8h)
- X25/5 Marketing international (32h)
- X25/5 Présentation de la formation (4h)
- X25/5 Notions de comptabilité-Réglementations fiscales et douanières (40h)
- X25/5 Anglais technique (20h)
- X25/5 Techniques de paiement et de financement (40h)
- X25/5 Différences socio-culturelles (16h)
- X25/5 Transport et expédition (32h)
- X25/5 Distribution internationale (32h)
- X25/5 Economie (12h)

2ème année :

- X25/6 Eléments de droit (20h)
- X25/6 Guidance pour l'examen pratique (8h)
- X25/6 Séminaires d'étude pratique à l'exportation (8h)
- X25/6 Assurances à l'exportation (14h)
- X25/6 Gestion de la qualité (8h)
- X25/6 Eléments de statistique (8h)
- X25/6 Prospection, promotion et négociation internationale (28h)
- X25/6 Assurances à l'exportation (16h)
- X25/6 Notions de comptabilité-Réglementations fiscales et douanières (32h)
- X25/6 Organisation du commerce extérieur (28h)
- X25/6 Anglais technique (16h)
- X25/6 Techniques de paiement et de financement (28h)
- X25/6 Marketing international (20h)
- X25/6 Suivi de TFE (16h)



Remboursement Minerval

Dans le cadre du Plan de reconstruction de la Wallonie, l'IFAPME et le Gouvernement wallon, mettent en place des mesures concrètes pour booster l'envie et l'intérêt de ceux qui envisagent de se former dans le secteur de la construction élargi.

Pour ce métier, un **remboursement du minerval** est prévu si l'apprenant et l'apprenante remplissent les conditions d'octroi. Pour plus d'information, consultez [la liste des formations concernées \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval).

Conditions d'octroi :

L'auditeur doit être considéré comme "régulier" au moment de l'agrément : au moins 50 % de présences au cours entre la date de sa première présence et la date de son dernier comptage.

L'auditeur doit avoir presté au moins 30 jours sous convention de stage rémunérée entre le 1er septembre et le 15 décembre 2023.

L'auditeur doit être inscrit dans l'une des [formations adultes suivantes \(https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval\)](https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#remboursement-minerval).

Conditions d'admission à une formation pour adultes - CESS

Est admis aux cours l'apprenant ou l'apprenante qui

satisfait à l'[obligation scolaire \(http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles\)](http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles)

est titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur (**CESS**) ou document attestant la réussite de l'examen d'entrée à l'université, dans une haute école ou l'enseignement supérieur de promotion sociale.

Les apprenants et apprenantes qui ne sont pas porteurs du CESS peuvent toutefois être admis aux cours :

Soit, s'ils sont titulaires d'un certificat du 2ème degré de l'enseignement secondaire et bénéficient d'une **expérience suffisante** dans le secteur concerné.

Soit, en cas de réussite de l'**épreuve d'admission** IFAPME. La présentation de l'épreuve d'admission est soumise à l'acceptation du dossier par le Centre.



S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire **formations** (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques/formations-ifapme-y-repondent>) , une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

